

DANS L'ACTUALITE du 31 décembre 2013 au 2 janvier 2014

Textes officiels

JORF n° 0304 du 31 décembre 2013

Délimitation de la zone de protection naturelle, agricole et forestière du plateau de Saclay prévue à l'article L. 141-5 du code de l'urbanisme

[Décret n° 2013-1298 du 27 décembre 2013 délimitant la zone de protection naturelle, agricole et forestière du plateau de Saclay](#)

Modification de la nomenclature des ICPE

[Décret n° 2013-1301 du 27 décembre 2013 modifiant la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement](#)

Nouveau cadre de l'expérimentation prévue par l'article 3 de la loi n° 2012-1460 du 27 décembre 2012 relative à la mise en œuvre du principe de participation du public défini à l'article 7 de la Charte de l'environnement

[Décret n° 2013-1303 du 27 décembre 2013 relatif à l'expérimentation prévue à l'article 3 de la loi n° 2012-1460 du 27 décembre 2012 relative à la mise en œuvre du principe de participation du public défini à l'article 7 de la Charte de l'environnement](#)

Plan national de gestion des matières et des déchets radioactifs pour la période 2013-2015

[Décret n° 2013-1304 du 27 décembre 2013 pris pour application de l'article L. 542-1-2 du code de l'environnement et établissant les prescriptions du Plan national de gestion des matières et des déchets radioactifs](#)

Inscription temporaire des établissements de commerce de détail du bricolage sur la liste des catégories d'établissements pouvant déroger de droit au repos dominical

[Décret n° 2013-1306 du 30 décembre 2013 portant inscription temporaire des établissements de commerce de détail du bricolage sur la liste des établissements pouvant déroger à la règle du repos dominical](#)

JORF n° 0301 du 28 décembre 2013

Approbation du schéma directeur de la région Île-de-France

[Décret n° 2013-1241 du 27 décembre 2013 portant approbation du schéma directeur de la région d'Ile-de-France](#)

Jurisprudence

Prérogatives de puissance publique et décision administrative

L'acte par lequel une personne privée chargée d'une mission de service public et ayant reçu délégation à cette fin en matière d'expropriation demande au préfet l'expropriation d'un immeuble pour cause d'utilité publique traduit l'usage de prérogatives de puissance publique et constitue ainsi une décision administrative

[CE 30 décembre 2013 société immobilière d'économie mixte de la ville de Paris \(SIEMP\), req. n° 355556](#)

Continuité de l'urbanisation

Il ne résulte pas du III de l'article L. 145-3 du code de l'urbanisme que la continuité de l'urbanisation doit être appréciée au regard des seuls bourgs, villages, hameaux, groupes de constructions traditionnelles ou d'habitations existants situés sur le territoire de la même commune

[CE 30 décembre 2013 Ministre de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration, req. n° 356338](#)

Vu par ailleurs

Contrat public

Marchés publics : n'oubliez pas les nouveaux seuils au 1er janvier 2014 !

[Le décret du 27 décembre 2013 a relevé, avec effet au 1er janvier 2014, les seuils de procédure formalisée applicables aux marchés passés en application du Code des marchés publics ou par les pouvoirs adjudicateurs et entités adjudicatrices non soumis au Code des marchés publics, aux contrats de partenariat et aux concessions de travaux publics.](#)

Source : Le Moniteur du 30/12/2013

Urbanisme

Ministère de la Défense à Balard : un chantier au pas de charge

[Entre contraintes de sécurité et délais serrés, la construction du futur ministère de la Défense, réalisée en partenariat public-privé, adopte une organisation quasi-industrielle.](#)

Source : Le Moniteur du 31/12/2013

Approbation du schéma directeur de la région Île-de-France

[Le schéma directeur de la région Île-de-France \(Sdrif\) a été approuvé par l'État par décret n°2013-1241 du 27 décembre, publié le 28 décembre 2013 au Journal officiel. Cette publication fait suite à l'avis favorable, émis le 17 décembre par le conseil d'État, sur le projet adopté par le conseil régional le 18 octobre.](#)

Source : Le Moniteur du 30/12/2013

Environnement

2013 en France : le droit d'inventaire... à la Prévert

[Aux premières lueurs de 2014, dire que l'année 2013 a été riche sur le plan énergétique relève de l'euphémisme.](#)

Source : Le Moniteur du 31/12/2013

Rénovation énergétique des copropriétés : le décret sur l'éco-PTZ collectif est sorti

[Levier précieux pour l'amplification des travaux énergétiques, le nouveau décret n° 2013-1297 du 27 décembre 2013 sur l'éco-PTZ collectif est paru au journal officiel du 31 décembre. Il était très attendu.](#)

Source : Le Moniteur du 31/12/2013

Un centre d'expertise technique et scientifique au service de la transition écologique et énergétique

[Au 1er janvier 2014, le centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement \(Cerema\) sera créé.](#)

Source : developpement-durable.gouv.fr du 30/12/2013

Collectivités territoriales

A nouvelle année, nouvelles populations légales pour les communes

[Par un décret du 27 décembre, les populations légales des 36 664 communes françaises ont été actualisées par l'Insee. Des données importantes pour les communes en cette année d'élections municipales, puisque les variations de populations peuvent modifier le mode de scrutin, l'organisation du financement des dépenses de campagne et le nombre de conseillers municipaux à élire.](#)

Source : le Courrier des Maires du 02/01/2013

Presse

Le bricolage autorisé à ouvrir tous les dimanches

[Le décret promis a été publié. L'autorisation court jusqu'à fin juin 2015. 180 magasins en bénéficieront et les salariés y seront payés double.](#)

Source : Les Echos du 02/01/2014

Point de vue - Energies renouvelables : sortons de la caricature !

[Depuis plusieurs semaines, les énergies renouvelables françaises sont sous le feu de critiques virulentes quant à leur prétendue implication dans les dégâts causés aux acteurs du marché de l'électricité. Aucune démonstration solide de la causalité de leur développement sur le territoire national et des effets néfastes sur le marché de l'électricité n'est avérée, et pourtant elles subissent de violentes attaques.](#)

Source : Les Echos du 02/01/2014